

LETTRE DU PÈRE PIERRE MASTROPIETRO



La Communauté de la Dame de tous les Peuples

626, route du Sanctuaire, Lac-Etchemin QC G0R 1S0

Téléphone et télécopieur: (418) 625-5582

Courriel: secretariat@communaute-dame.qc.ca

Lac-Etchemin, le 10 avril 2005

Chers Chevaliers de Marie et amis,

Le Commissaire demande aux Fils de Marie d'arrêter momentanément toute manifestation publique à la Dame de Tous les Peuples, à Spiri-Maria et ailleurs, et il enjoint la Communauté à une totale soumission au discernement des évêques.

Le Cardinal, de son côté, vient réitérer la mise en garde de la Note doctrinale de l'Épiscopat canadien du mois d'août 2001 et appuie inconditionnellement et avec force l'action et les prises de position de l'actuel Commissaire pontifical, accusant l'Armée de Marie et plus particulièrement ses dirigeants d'être l'occasion de «dangers pour la foi» et de «blessures à l'unité de l'Église».

En ce qui nous concerne, Chevaliers de Marie et Membres de la Communauté de la Dame de Tous les Peuples, nous continuons de l'avant dans la foi, la joie et l'amour, car ces accusations sont totalement fausses et non fondées.

En ce qui a trait aux diverses activités qui sont déjà prévues ou encore à prévoir au Centre eucharistique et marial Spiri-Maria, pour ce qui regarde tant la maison de retraite que le ministère liturgique et sacramentel dans cette chapelle, la vie continue normalement, avec les portes de la Chapelle et de notre cœur toutes grandes ouvertes. Pleine liberté et totale disponibilité à chacun, comme par le passé, pour ce qui regarde tant la Messe et la confession que l'adoration eucharistique, la prière communautaire ou personnelle en général. En ce moment délicat qui marque une étape déterminante non seulement pour l'Oeuvre, mais aussi pour toute l'Église, c'est un droit pour vous, Chevaliers de Marie, d'avoir ici la possibilité de venir puiser dans la grâce sacramentelle et de pouvoir venir prier aussi souvent que vous le désirez; et c'est un devoir pour nous, Fils de Marie, d'assurer la disponibilité du prêtre pour tous les besoins spirituels.

En terminant, je vous laisse sur une note de direction spirituelle donnée par Son Excellence Mgr Kabongo à Marie-Paule, le 25 février 1987, ligne de conduite qui a été si précieuse à notre Fondatrice en maintes circonstances par le passé et qui est toujours actuelle:

«Vous devez continuer à agir et à bien suivre, en toute conscience, les indications que vous recevez, et à bien obéir aux ordres. Bien plus, si un Évêque

ou un Cardinal vous dit le contraire de ce que vous recevez, vous devez, en toute conscience, suivre les indications que vous recevez. Et si je vous donnais, moi aussi, des directives qui viennent à l'encontre de ce que vous recevez, je vous demande, en toute conscience, de bien suivre les indications que vous recevez. Même si vous n'avez pas le temps de me consulter, je vous demande d'agir en toute conscience.» (Marie-Paule, *Vie d'Amour, Appendice*, vol III, p. 66)

Soyons reconnaissants envers Dieu et l'Immaculée de nous avoir été préparés depuis des années, par notre Fondatrice, à tous ces événements qui s'inscrivent dans la ligne du mystère d'un grand combat qui s'accomplit en vue du Triomphe du Coeur Immaculé. Prions et gardons le silence en demeurant dans le calme et la paix de Dieu. Des explications plus détaillées vous seront données prochainement par le biais du journal.



P. Pierre Mastropietro